

Ces honoraires\* comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Prix de vente		Sur les immeubles à usage d'habitation ou professionnels et sur les terrains à bâtir
De	À	HONORAIRES TTC*
0 €	24 999 €	4 000 €
25 000 €	49 999 €	4 500 €
50 000 €	69 999 €	6 000 €
70 000 €	89 999 €	7 500 €
90 000 €	109 999 €	8 500 €
110 000 €	129 999 €	9 200 €
130 000 €	149 999 €	10 000 €
150 000 €	174 999 €	11 500 €
175 000 €	199 999 €	12 500 €
200 000 €	224 999 €	13 500 €
225 000 €	249 999 €	14 500 €
250 000 €	274 999 €	15 500 €
275 000 €	299 999 €	16 500 €
300 000 €	349 999 €	18 000 €
350 000 €	399 999 €	19 500 €
400 000 € et plus		5,00 %

\* Les honoraires sont à la charge du vendeur pour les mandats de vente sauf stipulation contraire prévue au mandat. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur pour les mandats de recherche. Dans le cadre de la formule Sérénité, les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits (voir conditions en agence).

**Avis de valeur :**

Bilan complet et remise d'un rapport d'estimation


**200 € TTC**
**Transaction ventes de fonds de commerce ou de locaux commerciaux :**

**6 000 € TTC minimum. 12% TTC du prix de vente**

## LOCATION – MANDAT PRIMMO

(Locaux d'Habitation / Mixte Habitation professionnel loués nus ou meublés soumis à la loi du 06 juillet 1989 modifiée)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Entremise et négociation	Forfait de 50 € (Offert dans le cadre d'un mandat de gestion)	0 €
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	7,00%* plafonné à 8,07 €/m <sup>2</sup>	7,00%* plafonné à 8,07 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux location	2,50%* plafonné à 3,03 €/m <sup>2</sup>	2,50%* plafonné à 3,03 €/m <sup>2</sup>
<b>TOTAL (hors entremise et négociation)</b>	<b>9,50%* plafonné à 11,10 €/m<sup>2</sup></b>	<b>9,50%* plafonné à 11,10 €/m<sup>2</sup></b>
Bien inférieur ou égal à 40 m <sup>2</sup> de surface habitable	11,10 €/m <sup>2</sup> surface habitable	11,10 €/m <sup>2</sup> surface habitable

## HONORAIRES LOCATION : BAUX de DROIT COMMUN / CODE CIVIL

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	9,50%*	9,50%*

## HONORAIRES LOCATION : BAUX COMMERCIAUX – BAUX PROFESSIONNELS à la charge du locataire

Bail initial et Renouvellement	15% du montant du loyer annuel hors taxes et hors charges	
Honoraires liés à toute modification du bail en cours d'exécution (avenant, à la charge du demandeur)	66% du montant facturé pour la Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	

## HONORAIRES LOCATION : Stationnement, Garage, Cave, etc.

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	144 €	144 €

## VACATION HORAIRE

Vacation Collaborateur	85 €
------------------------	------

\*du montant annuel des loyers hors charges

## HONORAIRES DE LOCATION GESTION

GESTION LOCATIVE (à la charge du bailleur)		
MANDAT SERENIMMO	Offre Serenimmo (Gestion Financière, Gestion Administrative et Fiscale, Gestion Technique)	7,20% (3,60% la première année) du quittance (Loyer charges comprises)
	Option Optimmo (Offre de base, GLI, Dégradations immobilières, Protection juridique, Inoccupation)	+3,00% du quittance (Loyer charges comprises)
	Option Otimmoplus (OPTIMMO et Vacance locative)	+ 5,40% du quittance (Loyer charges comprises)
MANDAT SERENIMMOPLUS	Immeuble complet en gestion	9,60% du quittance (Loyer charges comprises)
	Options OPTIMMO et OPTIMMOPLUS cumulables aux taux indiqués ci-dessus	
Aide à la déclaration des revenus fonciers		75 €

## HONORAIRES DE LOCATION SAISONNIERE

LOCATIONS SAISONNIERES (habitation)		
Honoraires de transaction	27,5% calculés sur tarif brut bailleur	A la charge du locataire
Frais de dossier intégrés au loyer	45 €	A la charge du locataire
Honoraires de gestion	9,15% calculés sur tarif brut bailleur	A la charge du bailleur
Assurance garantie paiement des loyers	3,50% calculés sur net locataire	A la charge du bailleur

## FRAIS ET HONORAIRES SPECIFIQUES

### PRESTATION DE SERVICE A LA DEMANDE DU BENEFICIAIRE

Etablissement d'un pré-état daté (sur devis validé à la demande et sous réserve de gérer la copropriété)	380 € TTC
--	-----------